



FORMULAIRE D'INSCRIPTION 26/27 ADULTES



Merci de cocher ci-dessous votre situation :
 1ère inscription Réinscription

CHOIX DU MODULE

Module 1 ↓ Cours d'instruments + Formation musicale + Pratiques d'ensemble	Module 2 ↓ Cours d'instruments + Formation musicale	Module 3 ↓ Cours d'instruments + Pratiques d'ensemble	Module 4 ↓ Pratiques d'ensemble Uniquement	Module 5 ↓ Formation musicale + Pratiques d'ensemble
---	--	--	--	---

Veuillez **cocher** le module sélectionné ci-dessous :

RENSEIGNEMENTS ELEVE

NOM : Prénom :

Sexe : Féminin Masculin Date de naissance : / /

Adresse :

..... Ville : Code postal :

Téléphone : / / / / Courriel :@.....

Besoins spécifiques : Oui Non

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

NOM : Prénom :

Lien de parenté : Téléphone : / / / /

RESPONSABLE PAYEUR (si différent de l'élève)

NOM : Prénom :

Adresse complète (si différente de celle de l'élève):

Téléphone : / / / / Courriel :@.....

PARTICIPATION AU CONSEIL D'ETABLISSEMENT ANNEE 2026-2027 :

Je souhaite participer au conseil d'établissement de l'E.M.M.D., **un seul membre par famille pourra y participer** :

➤ OUI NON : En tant qu'élève

ou

➤ OUI NON : En tant que parent d'élève (nom/prénom :

Date et signature (du représentant légal) :

CHOIX DES COURS

Souhait de l'instrument :

Souhait 1 : Souhait 2 :

En cas de pratique d'un second instrument, merci de remplir un autre formulaire.

Souhait de la Formation Musicale :

Veillez cocher le créneau des cours que vous souhaitez en fonction du module choisi :

Formation Musicale : (pour les modules 1, 2 et 5)

- FM Adultes débutant :** Mardi 19h45-20h30
 FM Adultes intermédiaires : Lundi 18h45-19h30

Souhait des Pratiques d'Ensembles : (pour les modules 1,3,4 et 5)

Cochez votre souhait d'ensemble(s) sur le tableau page suivante :

(L'accès aux ensembles ne peut se faire qu'avec l'accord du professeur d'instrument et de l'enseignant en charge de l'ensemble, en fonction du niveau de l'élève et des places disponibles).

Des changements de pratique d'ensemble sont possibles à la rentrée.
La confirmation d'inscription dans les pratiques d'ensemble n'est définitive que fin septembre/début octobre.

Liste des instruments

enseignés

Alto
Basson
Clarinette
Clavecin
Contrebasse
Cor
Flûte à bec
Flûte traversière
Guitare classique
Hautbois
Percussions
Piano classique
Saxophone
Trombone
Trompette
Tuba
Viole de gambe
Violon
Violoncelle

Basse électrique
Batterie
Chant (lyrique ou pop)
Contrebasse
Guitare électrique
Guitare Folk
Guitare Jazz
Piano Jazz

LOCATION D'INSTRUMENT

oui non

Les instruments en location dans le cadre des études de l'E.M.M.D. font l'objet d'un contrat de location **(la location n'est pas automatique et est laissée à l'appréciation de la Direction).**

Dans la limite du parc instrumental disponible.

Les instruments qui sont exclus du dispositif de location de l'E.M.M.D. sont :

La batterie, le clavecin, la flûte à bec, toutes les sortes de guitares, le piano, le tuba, la viole de gambe.

Toutefois, les enseignants pourront vous orienter vers un professionnel pour louer votre instrument.

CHOIX DU MODE DE PAIEMENT

Veillez cocher votre choix : Trimestriel Annuel

Merci de vous référer à la *Grille tarifaire* et à la notice *Calcul du quotient et paiement*.

Les Ensembles Adultes 2026-2027

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
ENSEMBLES DE MUSIQUES CLASSIQUES - ANCIENNES							
<input type="radio"/>	Orchestre Symphonique de la Batterie 18h30-20h		<input type="radio"/>	Petite harmonie 17h-18h	<input type="radio"/>	Ensemble de trombones 19h-20h (1x/15j)	
<input type="radio"/>	Ensemble de flûtes traversières 20h-21h		<input type="radio"/>	Harmonie 18h30-20h		<input type="radio"/>	Ensemble musique ancienne - débutants 9h-10h
			<input type="radio"/>	Musique de chambre 19h-20h30		<input type="radio"/>	Ensemble de cuivres 11h30-13h00
			<input type="radio"/>	Ensemble de clarinettes 20h-21h		<input type="radio"/>	Ensemble musique ancienne - confirmés 14h-16h (1x/15j)
ENSEMBLES DE MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIEES JAZZ (MAAJ)							
<input type="radio"/>	Ensemble de Jazz 20h-21h	<input type="radio"/>	Guyancourt Jazz Combo 19h30-21h	<input type="radio"/>	Ensemble de jazz manouche 13h30-14h30	<input type="radio"/>	Ensemble Jazz Funky Monkeys 20h-21h30
<input type="radio"/>	Ensemble Pop Rock 21h-22h	<input type="radio"/>	Son & effets Musiques Actuelles 21h-22h	<input type="radio"/>	Ensemble Pop-Rock 15h-16h		
			<input type="radio"/>	Ensemble Mix 20h-22h			
ENSEMBLE DE CLAVIERS							
	<input type="radio"/>	17h30-18h30	<input type="radio"/>	après-midi (en recrutement)	<input type="radio"/>	soir (en recrutement)	
	<input type="radio"/>	18h30-19h30	<input type="radio"/>	18h30-19h30		<input type="radio"/>	matin (en recrutement)
CHORALE							
<input type="radio"/>	Chorale adultes/grands ados 19h-20h						
ENSEMBLES DE PERCUSSIONS							
<input type="radio"/>	Percu africaines enfants/ados 18h50 à 19h50		<input type="radio"/>	Percussions brésiliennes 18h40-19h40			
			<input type="radio"/>	Percussions africaines adultes 20h30-21h30			
ENSEMBLES DE GUITARES CLASSIQUES							
<input type="radio"/>	19h-20h		<input type="radio"/>	16h-17h (M. Sassi)			
<input type="radio"/>	Trio de guitares classiques 19h30-20h30						
MUSIQUE ASSISTEE PAR ORDINATEUR (MAO)							
	<input type="radio"/>	17h30-18h30 (débutants)					
	<input type="radio"/>	18h30-19h30 (intermédiaires)					
	<input type="radio"/>	19h30-20h30 (avancés)					
	<input type="radio"/>	20h30-21h30 (avancés)					

ASSURANCES

1. Responsabilité Civile

Déclaration sur l'honneur :

Je soussigné(e) :

Certifie être titulaire d'une assurance garantissant ma responsabilité civile et la responsabilité civile de mon enfant si celle-ci venait à être mise en cause dans l'enceinte et dans le cadre des activités de l'École Municipale de Musique et de Danse de Guyancourt, *in situ* et en dehors de l'établissement. Cette assurance couvre les dommages causés à autrui. Pour les dommages subis par l'enfant, les parents doivent souscrire une assurance complémentaire.

- **Compagnie ou agent** :
- **Numéro de contrat** :

Les élèves sont sous la responsabilité de l'École Municipale de Musique et de Danse qu'à partir du moment où ils sont confiés à leur professeur dans sa classe et uniquement pendant la durée du cours. Cette responsabilité ne s'exerce pas pour les attentes avant ou après les cours, les élèves mineurs sont alors sous la responsabilité de leurs parents. Seule une autorisation signée des parents permet à un élève mineur de quitter les locaux pendant les heures de cours si nécessaire.

2. **Assurance location d'instrument** : Une attestation d'assurance actualisée doit être fournie à l'EMMD pour toute location

AUTORISATION DES DROITS

J'atteste avoir pris connaissance du règlement des études et du règlement intérieur de l'École Municipale de Musique et de Danse disponibles au secrétariat et téléchargeable sur www.labatteriedeguyancourt.fr voir onglet : Ecole Municipale de Musique et de Danse (E.M.M.D.).

J'atteste avoir pris connaissance de la grille tarifaire 2026-2027.

Pour des raisons pratiques, j'autorise l'École Municipale de Musique et de Danse à communiquer avec moi par mail

Concernant les **droits à l'image** (cf chapitre VI du règlement intérieur)

J'autorise Je n'autorise pas

Concernant **une intervention en cas de problème médical** (cf chapitre IV-a du règlement intérieur)

J'autorise Je n'autorise pas

J'autorise Scène 2 Guyancourt à m'envoyer sa **newsletter mensuelle**

J'autorise Je n'autorise pas

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées sur support papier/informatique par la commune de Guyancourt afin d'inscrire les élèves, de facturer et de gérer l'organisation des cours y compris à distance et la location d'un instrument. Elles sont collectées par l'École Municipale de Musique et de Danse et lui sont destinées ainsi qu'au service Régie des recettes et aux enseignants. Elles sont conservées 10 ans pour les inscriptions, 1 an pour les pré-inscriptions sans suite. La base juridique du contrat est le traitement. Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel, vous pouvez exercer vos droits d'effacement au terme des délais de conservation, d'accès aux données, de rectification ou de limitation en contactant le Délégué à la Protection des Données personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à dpd@cigversailles.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.